



Lettre aux archers de la région Hauts-de-France

Lettre d'informations du Comité Régional de Tir à l'Arc Hauts-de-France

N°05 : Mai 2021

Edito

Page 1 :

- Le mot du Président.
- J.C. Lavernhe au bureau exécutif du CROS Hauts-de-France.
- Les dossier de subvention A.N.S.
- Infos dernière minute

Page 2 :

- Le point sur la Division Régionale.
- Appel à candidature pour l'organisation de compétitions au mois d'août.
- La préparation du calendrier des compétitions en salle.
- Merci à Denis !
- Sous la loupe des arbitres. Devenez arbitres !

Page 3 :

- Réflexions sur les écoles de tir à l'Arc.

Page 4 :

- Les résultats des archers du CRTA au challenge @FFTAVOSARCS2 organisé par la FFTA.

Page 5 :

- Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du CRTAHDF le 17 avril 2021.

Page 6 :

- Un débat enrichissant autour du recrutement au pôle Espoirs.

Pour nous contacter:

Permanences téléphoniques :

Mardi : 10h—14h ☎

Jeudi : 10h—14h ☎ 03 20 39 37 57

Siège social du CRTAHDF :

2 rue Jacques Daguerre 60200 Compiègne

Adresse mail : arc-hauts-de-france@orange.fr

Site Internet : www.arc-hauts-de-france.com

Infos Comité Régional :

Vos interlocuteurs

Problème d'ordre général.: Mr Philippe BOUCLET
Adresse mail.....: phiippe.bouclet@wanadoo.fr
☎ 03.44.41.29.21

Problème de licence...: Mr Régis FAGART
Problème de calendrier.: regis.fagart@wanadoo.fr
Adresse mail.....: regis.fagart@wanadoo.fr
☎ 03.23.36.39.61

Problème Finances.: Mr Jean Paul BAUGNON
Adresse mail.....: jeanpaul.baugnon@gmail.com
☎ 06 13 33 24 80

Responsable sportif : Mr André ALLARD
Adresse mail : andre_allard@sfr.fr
☎ 03 20 39 37 57
06 27 31 41 42

Responsable Arbitre : Mme Sylviane BOUTRELLE
Adresse mail... : arbitrage@arc-hauts-de-france.com
☎ 03.23.73.94.70
06.73.21.55.53

Formation et Labels.: Mme Marcelle BESACE
Adresse mail.....: besace.marcelle@orange.fr
☎ 06.32.50.42.04

Communications.: Mr Taylor DEVINCKE
Adresse mail.....: tdevincke@gmail.com
☎ 06 71 98 07 82

Conseiller Technique Régional.: Mr. Ludovic COTRY :
Adresse mail.....: l.cotry@ffta.fr
☎ 06.74.27.12.60



Le mot du Président

Allègement des règles de confinement, rumeurs faisant état d'un possible retour à la normale, chuchotements sur un accès progressif aux installations : toutes ces tergiversations nous laissent à penser que le bout du tunnel n'est plus très loin. On peut cependant penser que les « peut-être », les « ça dépend » sont de mise afin de couvrir les décideurs.

La Politique au sens noble du terme est l'action de faire des choix face à des situations qui ne sont pas forcément évidentes. La politique politicienne est de tout critiquer, plus particulièrement les choix passés quand l'on connaît à posteriori les tenants et les aboutissants.

La presse audio-visuelle accélérant ce processus à travers des plateaux d'information assaillis de "spécialistes" auto-proclamés...

Et le sport dans tout cela ?

Il a été tout au début de cette pandémie l'un des grands oubliés des préoccupations de nos édiles pour devenir à la fin des confinements leur cheval de bataille.

Le sport a toujours su faire face, sans bruit ni heurt, à toutes les situations imposées par nos

décideurs. Encore une fois il a su démontrer qu'il était un partenaire incontournable pour le mieux-être et le bien vivre.

Et le tir à l'arc dans tout cela ?

Aide-toi et le ciel t'aidera ! Cet adage n'a jamais été aussi vrai. On parle de plans de relance dans toutes les strates de l'administration.

La Fédération, le Comité Régional, les Comités départementaux proposent à chacun de nous des actions qui ne peuvent être qu'incitatives.

Le retour de nos archers sur les pas de tir ne se fera qu'à travers ce que chaque club proposera au plus près du terrain : recontacter chacun de nos licenciés, rappeler que les installations extérieures - dans le respect des gestes barrières - leur sont dorénavant accessibles, proposer des moments de convivialité favorisant un retour progressif à la compétition en fait montrer que chacun d'eux compte pour le club et que le club compte sur eux pour lui redonner vie !

Quelle que soit les injonctions de nos décideurs, la relance dans nos clubs ne prendra corps que par notre propre volonté.



Jean Claude (LAVERHNE), Président du C.D.O.S. de l'OISE, Vice-Président du CRTAHDF et Président du C.D. Tir à l'Arc du 60 vient d'être élu au bureau exécutif du C.R.O.S. Hauts-de-France.

Il est également membre du conseil des Présidents composé du Président du CROS et des 5 Présidents de CDOS qui tient une place importante dans l'organisation territoriale du mouvement sportif.

Toutes nos félicitations à lui. Le tir à l'arc est ainsi bien représenté au plus haut niveau du mouvement sportif régional.



Subventions ANS

Les axes prioritaires 2021 de la FFTA sont déclinés dans la note de cadrage à consulter en vous rendant sur le site

<https://www.arc-hauts-de-france.com/>

Onglet : DOCUMENTS

Rubrique : Subvention ANS : Note de cadrage CLUB 2021

La FFTA instruira l'ensemble des dossiers au niveau national afin de garantir l'équité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

La procédure de demande de subvention s'effectue exclusivement par voie dématérialisée via « le Compte-Asso ». Seules les demandes transitant par cet outil seront traitées. Les structures doivent utiliser un code d'identification qui est précisé dans la note de cadrage.

Attention : La date limite pour déposer vos dossiers de demande de subventions ANS (Ex FNDS) via le Compte-Asso a été fixée au **10 mai 2021**.

Dernière minute

La FFTA a pris la décision d'annuler la 1er et 2ème manche des Divisions Nationales 1 et 2 prévues initialement les 22-23 mai 2021 et les 12-13 juin 2021.

En remplacement,

Un championnat de France de D1 aura lieu sur une seule épreuve, le week-end du 24 et 25 juillet à Riom

Ce championnat sera basé sur la rencontre de toutes les équipes sur un match par équipe soit 15 rencontres selon l'ordre des matchs issu du tirage au sort réalisé le 19 mars. A l'issue de ces 15 matchs, les 4 premières équipes de chaque D1 seront qualifiées pour disputer une phase finale en élimination directe.

Pour la Division Nationale 2 : Une manche qualificative aura lieu le 04 juillet à Ville sur la Ferté. A l'issue de cette manche, les 4 meilleures équipes de chaque groupe seront qualifiées pour disputer la **Finale du Championnat de France de D2 le 18 juillet à St Avertin**.

Les prochains jours nous amèneront peut-être à réfléchir à

Point sur les manches de la D.R. 2021

Calendrier Initial de la Division Régionale

	DRE Classique / Poulies (H - D)	DR Promotion (Mixte)	DR Jeunes
Etape 1	Wingles 29-30 Mai	Compiègne 01 mai	Chézy-en-Orxois 15-16 mai
Etape 2	Aire-sur-la-Lys 12-13 juin	Noyon 05-06 juin	Noyon 05-06 juin
Etape 3	Estrée-St-Denis 19-20 juin	Moreuil 26-27 juin	Sains-en-Amiénois 10-11 juillet

Les certitudes aujourd'hui :

- **La première manche de DR promotion** qui devait se dérouler à **Compiègne le 1er mai** (organisateur : Pontoise les Noyon) est reportée. Il est probable que cette manche soit reportée au mois d'août si un organisateur se manifeste (priorité bien entendu au club de Pontoise les Noyon qui devait organiser cette manche).

- **La première manche de DR Jeunes**, prévue à **Chézy-en-Orxois les 15 et 16 mai** est reportée. Sous réserve de confirmation par le club de Chézy, cette manche devrait être organisée le week-end des 14 et 15 août 2021.

- **La première manche de DRE Classique et poulies** est prévue à **Wingles les 29 et 30 mai**.... En attente des dernières infos sanitaires.

Au niveau des dates limites d'inscription : Pour la DR Jeunes, la date limite était fixée au 25 avril. Pour les autres DR, la date limite était fixée au 1er mai.

Ces dates limites ne sont plus d'actualité. Elles seront revues en fonction des dernières infos. Elles sont surtout importantes pour les organisateurs qui ont besoin de savoir le nombre

d'équipes engagées pour ajuster leur organisation.

Equipes inscrites à ce jour (30/04) :

DR Promo (Mixtes)	Estrée St Denis, Crépy en Valois, Gouvieux, Plessis Belleville,
DRE Co Homme	Estrée St Denis, OGS Grande Synthé
DRE Co Dames	
DRE Cl. Homme	
DRE Cl. Dames	
DR Jeunes	

Le Comité Directeur du 17 avril a envisagé de diminuer le montant de l'inscription en D.R. Ce montant passerait à **100€ au lieu de 150€**. Nous vous tiendrons au courant....

Rappel : le document présentant la DR régionale 2021 a été envoyé à tous les responsables des clubs début avril. Il est consultable sur le site du CRTAHDF Onglet « DOCUMENTS », Rubrique « DIVISIONS REGIONALES ». Ce document devra cependant faire l'objet d'une mise à jour en fonction des nouvelles informations liées aux restrictions sanitaires.

Les 2 semaines qui viennent seront déterminantes pour la suite de la saison. Peut-être devons-nous adopter des mesures similaires à celles mises en place par la FFTA pour les divisions 1 et 2 (voir page 1).

Pour les autres compétitions prévues au calendrier dans les semaines et les mois à venir, c'est du pilotage dans le brouillard. Il faut aller voir sur le site FFTA pour savoir quelles sont les compétitions officiellement annulées ou reportées.

Pour les compétitions maintenues, il faudra se fier aux organisateurs qui se sentiront capables, ou non, d'organiser leurs compétitions en respectant les contraintes sanitaires du moment. Difficile d'en dire plus !

Appel à candidature pour l'organisation de compétitions durant les mois d'août et Septembre.

Dans une année « normale », il y a peu de compétitions organisées durant le mois d'août car les championnats nationaux se déroulent au mois de juillet, tout concours organisé durant ces mois n'est pas qualificatif.

De plus, en cette période de vacances, les clubs organisateurs ne disposent pas forcément de toute leur équipe.

2021 a vu les championnats nationaux et les finales nationales DR supprimés pour raison de COVID.

L'avenir est difficile à prévoir mais nous pouvons espérer que les conditions sanitaires évolueront favorablement dans les mois qui viennent liées comme déjà observé l'an passé à l'arrivée des beaux jours mais surtout à la progression de la vaccination.

Les archères et archers sevrés ces derniers temps de pratique et de compétitions seront probablement très heureux de retrouver des organisateurs au mois d'août et septembre.

Rappelons également que dans le cadre du plan de relance mis en place par la FFTA, les droits d'inscription pour ces compétitions ne seront pas perçus.

Nous comptons notamment sur ces futurs organisateurs pour compléter les manches de la Division Régionale qui n'auraient pas pu être organisées en raison des restrictions sanitaires.

Inscriptions des compétitions au Calendrier hivernal 2021-2022

L'extranet est ouvert pour les inscriptions par les clubs jusqu'au 17 mai, puis pour les validations départements du 18 mai au 15 juin et les validations régions du 16 juin au 12 juillet.

Ces dates incluent les compétitions de parcours prévues entre le 1er octobre 2021 et le 31 mars 2022.

Les championnats régionaux en salle sont programmés :

- les 12 et 13 février : catégories J. et S3
- les 19 et 20 février : catégories S1 et S2.

Les organisateurs prévus pour l'édition 2021 annulée pour cause de crise sanitaire, à savoir Amiens-Sains en Amiénois d'une part et Noyon d'autre part, ont donné leur accord pour reprendre l'organisation des championnats en 2022.

Le comité régional souhaite que les comités départementaux positionnent leurs championnats en salle sur le week-end des 29 et 30 janvier mais bien entendu, cette décision leur appartient.

Merci à Denis !

Nous n'avions pas eu l'occasion de remercier publiquement notre ami Denis (CABANETOS) qui a souhaité souffler un peu après 4 mandats successifs passés d'abord pour la Ligue des Flandres (3 mandats) puis 1 mandat pour le CRTAHDF, à des fonctions importantes et prenantes.

C'est chose faite !!

Denis reste aujourd'hui arbitre formateur pour le Nord et le Pas-de-Calais et nul doute qu'il reprendra un jour du service pour nos comités.

Denis nous a fait le cadeau de ses archives personnelles Tir à l'Arc, 466 MO de données (plus de 40mn de téléchargement) couvrant la période de 2005 à nos jours.

Il est toujours important de garder la mémoire.

Un grand merci à lui !!

Sous la loupe des arbitres

Devenez arbitres !!

	Présidente :	Membres
Commission régionale des arbitres	Sylviane BOUTRELLE	- Francis BOILEAU - Denis CABANETOS - Pierre DELEEST - Régis FAGART - Pascal FLEURY - Marc MARTEL - Maryline MERCIER - Denis PAQUET - Hervé ROUX - Daniel VONCK
Arbitres Responsables départementaux	- Aisne - Oise - Somme - Nord - Pas-de-Calais	- Frédérique CAZZOLA - Francis BOILEAU - Alain FOURNIER - Pierre DELEEST - Raphael BEAUCHAMP
Arbitres Formateurs	- Aisne-Oise-Somme	- Denis PAQUET (Francis BOILEAU - Daniel VONCK-Sylviane BOUTRELLE)
	- Nord-Pas-de-Calais	- Denis CABANETOS - Hervé ROUX

Sans arbitre, il n'y a pas de compétition. L'arbitre est là pour faire respecter les règlements et l'équité entre tous les archers sur le territoire.

La formation de nouveaux arbitres se déroule à partir du 1er mai chaque année.

Conditions d'entrée en formation :

- Être âgé de **14 ans au moins et de 16 ans au plus pour pouvoir accéder aux fonctions de Jeune Arbitre** au plus tard le jour de son 17^{ème} anniversaire (au-delà de 16 ans, le candidat suivra la filière adultes).
- Avoir une **licence FFTA** en cours de validité.
- Justifier au jour du dépôt de la candidature d'une **ancienneté minimum de 24 mois** de licence consécutifs et d'une pratique en compétition.
- **Ne pas avoir subi de sanction fédérale** au cours des 5 années précédentes.

Faire acte de candidature par écrit par l'intermédiaire de son président de club auprès du PCRA (ou du PCDA ou du responsable régional des formations d'arbitres).

Contenu de la formation :

- **Formation théorique** qui permet de découvrir les disciplines de tir et leurs règles (tronc commun).
- **Approfondir les règles spécifiques** (options).

- **Formation pratique :** participer en tant que stagiaire à l'arbitrage de compétitions accompagné d'un arbitre fédéral.

Candidature à envoyer :

Mme Sylviane Boutrelle
PCRA Hauts de France
2, rue de Taux
02210 PARCY-TIGNY
Te l : 06.73.21.55.53
Courriel : arbitrage@arc-hauts-de-france.com

Important : le document ainsi que les photos sont à faire parvenir par courrier postal au PCRA (Pas d'envois par e-mail ou internet)

Vous trouverez le formulaire d'inscription et davantage d'informations sur le site internet du CRTAHDF : www.arc-hauts-de-france.com
Onglet : ARBITRAGE.
Rubrique : FORMATION

Vous y retrouverez notamment le dépliant très intéressant de la FFTA

« Devenir Arbitre FFTA.pdf »



Réflexions sur les écoles de tir à l'Arc

Participation à la mise en place du projet jeunes que le CTRAHDF et les Comités Départementaux vont mettre en place à la prochaine rentrée.

par André ALLARD

Dans une précédente Lettre aux Archers, nous avons publié une étude montrant que depuis 2013, le CTRAHDF a perdu près de 600 licenciés en grande partie parmi nos jeunes.

Il apparaît donc tout à fait primordial de mettre en place un nouveau projet jeunes dès la rentrée de septembre 2021.

Au préalable, quelques réflexions et considérations évidentes peut-être, mais qui méritent d'être appelées parfois !

Définition et rôle d'une école de tir à l'arc :

L'école de tir, c'est :

- Rassemblement des jeunes archers débutants (ou non) de la catégorie Poussins à la catégorie cadets (ou Juniors ?). Les adultes débutants sont parfois intégrés à l'école de tir s'ils n'ont pas de créneau d'apprentissage spécifique ?
- Rassemblement des jeunes sur un ou plusieurs créneaux horaires spécifiques (durée : 1h à 2h).
- Pratique à des distances et cibles adaptées (6 à 15m) .
- Pratique avec un matériel adapté.
- Encadrement spécifique par un cadre, ou plusieurs, diplômé ou non, licencié et de préférence expérimenté.

Le rôle de l'école de tir :

Premier rôle :

- Qui dit école dit apprentissage, c'est à dire apprendre les bases du tir à l'arc.
- Assurer et mesurer la progression du jeune par le passage des flèches et des plumes de progression.
- Assurer et mesurer la progression du jeune par le passage des niveaux (si le règlement par niveaux est en vigueur) .
- Animer le groupe de jeunes par des tirs ludiques.
- Amener régulièrement les jeunes de l'école dans les animations réservées à tous les licenciés du club.

Second rôle :

- Amener les jeunes dans les rencontres jeunes.
- Assurer le passages dans ds bonnes conditions des jeunes vers les compétitions officielles.

Quelle est la finalité d'une école de tir ?

Plusieurs objectifs peuvent être définis en fonction des équipements, du matériel et de l'ambition de l'association mais surtout en fonction de la disponibilité et la compétence des cadres qui entourent l'école de tir.

On peut lister les objectifs suivants :

- L'accueil et la découverte du tir à l'arc pour les jeunes de la ville et des alentours.
 - * par choix de l'association pour promouvoir le tir à l'arc.
 - * pour remplir une « fonction sociale » en accueillant et occupant la population des jeunes de la municipalité.
- La volonté de « faire grossir » les effectifs de l'association.
- Aider et permettre aux jeunes de montrer leur progression en acquérant les flèches ou les plumes de progression.
- La préparation des jeunes à participer à des compétitions jeunes d'abord puis officielles ensuite.
- L'ambition du club pour découvrir et former les champions de demain.
- Attirer les parents des jeunes. On peut constater qu'un nombre non négligeable d'adhérents au club arrivent après avoir suivi leurs enfants à l'école de tir et avoir ensuite été tentés par un essai concluant le plus souvent.

Des raisons de douter :

Pourtant, certains constats peuvent amener les

associations à se poser des questions :

- Si on calcule le pourcentage des jeunes passés par l'école de tir qui se trouvent toujours dans l'association 1, 2 ou 3 ans après leur entrée, ce pourcentage est en général plutôt mince, malgré tous les efforts financiers et en temps passé que le club peut leur accorder. Pourquoi ?

- Il faut constater que souvent, la coupure estivale habituelle en juillet et août est le clap de fin pour nombre de jeunes des écoles de tir parfois causé c'est vrai parce qu'à ces âges, à la rentrée de septembre, les jeunes changent d'école, changent d'orientation à l'école et n'ont plus les mêmes disponibilités et les mêmes aspirations.

- Il faut aussi reconnaître que s'il n'y avait pas ce « turnover » annuel, il faudrait revoir nos organisations pour « digérer » l'afflux de tous les jeunes.

- Il faut enfin dire que lors des traditionnels forums des associations organisés début septembre, très pourvoyeurs de nos écoles de tir, on constate que parfois, voire souvent, ce sont les parents qui recherchent davantage une occupation pour leurs enfants qu'un réel engouement pour le Tir à l'Arc. Un gamin que je connais bien s'est engagé au Judo il y a 4 ans, puis au football l'année suivante, puis au Water polo et il fait du Basket cette année.....Comme beaucoup d'autres gamins, il cherche !!!

- Il faut de plus constater que souvent ces jeunes qui intègrent et quittent nos écoles de tir, ne reviennent que rarement vers nos clubs, comme si l'expérience les avait « découragé » de notre sport (témoignage personnel peut-être pas partagé)... contrairement aux jeunes archers qui sortis de l'école de tir et intégrant véritablement le club , abandonnant le tir pour raison d'études, familiales ou professionnelles mais que l'on peut retrouver 5, 10 ou 20 ans plus tard .
- Si on compte le nombre d'archers ayant accepté d'encadrer l'école de tir, que le club a envoyé et financé une formation et qui finalement pour un tas de raisons bonnes ou non (familiales, professionnelles ou de santé) vous laissent tomber plus ou moins rapidement, vous obligeant à rechercher un autre encadrant, situation se produisant souvent.

Qui encadre l'école de tir ?

La qualité de l'encadrement des écoles de tir est variable en fonction de la motivation et la compétence du club et des encadrants. On retrouve des cas de figure très différents qui se reflètent dans les objectifs de l'école de tir définis plus haut.

- L'archer en capacité de se rendre disponible (retraité....) ayant ou non une bonne expérience de tir, diplômé de tir à l'arc ou non, mais aimant encadrer des jeunes archers (ou le faisant surtout pour aider le club) et travaillant avec ses propres méthodes, qui accepte d'encadrer l'école de tir le plus souvent sur un créneau le mercredi après-midi et que le club apprécie d'avoir.
- L'archer bon tireur expérimenté, diplômé ou non, qui encadre aussi bien les jeunes débutants que les jeunes « expérimentés » et qui applique parfois voire souvent ses propres méthodes d'apprentissage.
- L'archer ayant son diplôme d'initiateur expérimenté ou non, qui encadre toute l'école de tir en appliquant les méthodes apprises en formation.
- L'archer ayant son diplôme d'entraîneur ou davantage qui encadre surtout la partie de l'école de tir des jeunes sortis de la phase d'apprentissage en laissant à l'initiateur le soin d'encadrer les débutants (lorsque le club a la chance d'avoir plusieurs cadres pour son école de tir).

Il y a certainement d'autres cas

Ces différents cas ne préjugent en rien de l'efficacité de l'apprentissage dans les écoles. Espérons simplement que les écoles de tir encadrées par des diplômé(e)s soient plus efficaces que les autres.

La qualité des cadres et leur formation sont importantes mais le principal est qu'une école de tir existe dans le club et qu'elle permette à des jeunes archers de

découvrir note discipline dans de bonnes conditions, en leur donnant de bonnes bases techniques, en facilitant la vie du groupe, en veillant à ce que les jeunes éprouvent du plaisir à se retrouver et surtout en ne laissant pas passer les jeunes, assez rares, qui ont une véritable âme de futur champion.

L'école de tir, souvent 1/4 des effectifs du club.

On remarque que très souvent l'école de tir représente 1/4 ou plus des effectifs des clubs. Les cas de figure précédents dépendent donc forcément de la taille du club. Un club de 100 licenciés aura évidemment un besoin beaucoup plus important de cadres pour son école de tir qu'un club de 30 adhérents.

Ecole de tir et participation aux rencontres jeunes :

Toutes ces remarques précédentes amènent à dire que la participation des jeunes aux « rencontres jeunes » est le plus souvent conditionnée par les considérations définies ci-dessus. Tous les cadres des écoles de tir n'ont pas la même motivation.

- Ceux pour qui seuls comptent l'encadrement « technique » et l'animation « en interne » du club.
- Ceux ayant plus d'ambition pour leurs jeunes et désireux de les faire se confronter aux jeunes des autres clubs et soucieux de les amener dans les compétitions officielles et de découvrir les champions de demain.
- Ceux ayant pour ambition de faire de leur club un club « ETAF ».

Il faut reconnaître que si un « projet jeune » intéressant existe au niveau départemental, régional ou national, c'est plus facile pour les cadres des écoles de tir d'avoir une ambition pour leur club et plus motivant pour les jeunes.

Encadrer les jeunes lors d'un créneau horaire de 2H, c'est une chose, accompagner les jeunes à une compétition en est une autre. Se rendre disponible tout un samedi après-midi, c'est parfois plus compliqué.

De plus, si l'école de tir comporte plus de 4 jeunes, ce qui est souvent le cas, une seule personne ne peut suffire pour emmener tout le monde, il faut donc :

- « Ne Sélectionner » qu'un certain nombre de jeunes... les plus méritants !!
- disposer d'un mini bus.
- Avoir des dirigeants ou autres archers du club suffisamment motivés pour aider, accompagner et soutenir les jeunes de l'école aux compétitions jeunes.
- Avoir des parents des jeunes qui s'impliquent dans les loisirs de leurs enfants et acceptent d'accompagner régulièrement les jeunes archers.

Vous avez vos propres idées sur la question alors, comme d'habitude, nous vous invitons à réagir à cet article en le validant ou en le critiquant, ou en apportant vos propres remarques et votre propre expérience.

Pour compléter ce sujet, la FFTA propose un certain nombre de documents qui peuvent vous aider à mieux encadrer vos jeunes.

Vous pouvez retrouver ces documents sur le site de la FFTA : www.fft.fr sous les rubriques suivantes :

[Accueil/Pratiquer/Progresser/La démarche fédérale d'enseignement](#)

La Direction Technique Nationale de la FFTA a mis au point plusieurs supports pédagogiques visant à accompagner l'archer dès sa phase d'apprentissage jusqu'à son perfectionnement.

[Accueil/Pratiquer/Animations tir à l'arc](#)

La Démarche Fédérale d'Animation s'adresse particulièrement aux enseignants animant le tir à l'arc pour des néo pratiquants, non licenciés, qui découvrent cette activité dans des contextes variés et différents de celui d'un club (village vacances, camping, portes ouvertes...).

On sait aujourd'hui que l'on ne procède pas de la même manière pour enseigner le tir à l'arc lorsque l'on est dans un club, en vacances ou à l'école.

Les outils et les situations sont différents ou adaptés selon le contexte et la motivation de chaque individu.



RESULTAT DU CHALLENGE NATIONAL FFTAVOSARCS, organisé par la FFTA du 03 au 11 avril 2021

Pour la première fois depuis plus d'un an, nous pouvons éditer les résultats d'une compétition. C'est un challenge national aussi la colonne Classement (5ème colonne, en rouge) indique la place dans la catégorie par rapport à l'ensemble des résultats remontés au niveau national. Ce

challenge se déroulait exclusivement en plein air en respectant les restrictions sanitaires. Les conditions atmosphériques ont été extrêmement variables en ce début de mois d'avril. Il faut féliciter les participants qui ont parfois dû affronter une météo capricieuse. Bravo à eux !

Ci-dessous la liste avec leur classement des archers de notre comité ayant participé à ce challenge.

Rappel : ce challenge a réuni **1279 archères et archers** représentant **370 clubs** au niveau national.

Challenge @FFTAVOSARCS2 - TAE National et International

Categ	Type/Distance	Nb fl	Clas.	Total					
D	Début.	20M	72	16	CHASSANG Aurelie	Sains en amienois	297/16	301/12	598
				31	LAGUENY Corinne	Aire sur la lys	260/32	256/32	516
				43	LEIGNEL Blandine	Margny les compiegne	222/46	233/45	455
				44	BARREUX Brigitte	Sains en amienois	234/41	209/49	443
				74	DESCHRYVER Pauline	Wervicq sud	167/65	98/75	265
			79	SUEUR Myriam	Amiens	53/79	08/79	61	
H	Début.	20m	72	22	CHASSANG Alban	Sains en amienois	308/27	316/24	624
				24	LEIGNEL Christophe	Margny les compiegne	312/22	308/30	620
				45	GARREYN Nicolas	Wervicq sud	291/40	290/49	581
				84	LABRE Natael	Aire sur la lys	238/82	231/84	469
D	Benj.	TAE DI 30m	72	1	BOUDIER Noeline	Jaux	298/1	272/4	570
H	Min.	TAE DI 40m	72	15	NORO Raphael	Corbie	204/18	238/13	442
D	Cad.	TAE DI 60m	72	1	BOURQUENOT Chiara	Chauny	322/2	319/2	641
				2	CELLIER Justine	Chauny	317/3	322/1	639
			16	BOUDIER Eulalie	Jaux	264/11	255/16	519	
H	Cad.	TAE DI 60m	72	4	PEDOUX Jules	Chauny	315/4	330/4	645
D	Jun.	TAE DI 70m	72	13	CUVILLIER Anais	Amiens	185/13	94/13	279
H	Jun.	TAE DI 70m	72	44	TETU Sebastien	Amiens	284/29	237/46	521
H	S2	TAE DI 70m	72	8	DHOTEL Stephane	Neuilly saint front	297/12	308/6	605
				31	OLIVIER Alexandre	Wervicq sud	278/29	278/31	556
				71	NORO Benoit	Corbie	215/69	210/72	425
				74	SONNEVILLE Marc	Amiens	203/73	169/75	372
D	S3	TAE DI 70m	72	7	SAINT DIZIER Veronique	Acy	267/8	254/7	521
H	S3	TAE DI 70m	72	9	BARREUX Didier	Sains en amienois	300/6	281/13	581
D	Min.	TAE DN 30m	72	1	BECART Flavie	Aire sur la lys	316/1	301/1	617
H	Min.	TAE DN 30m	72	2	NORO Raphael	Corbie	317/1	309/2	626
H	Cad.	TAE DN 30m	72	4	PIAT Fabien	Douai	302/4	273/6	575
D	S1	TAE DN 50m	72	4	WEISS Sandrine	Gouvieux	314/6	323/2	637
				29	FREDJ Lisa	Amiens	224/34	252/26	476
				30	CARTON Lucille	Eronnelle	235/31	220/31	455
H	S1	TAE DN 50m	72	21	TETU Sebastien	Amiens	304/21	299/26	603
				37	TILLIER Nicolas	Senlis	276/37	279/36	555
				59	DELATTRE Sandrine	Eronnelle	196/61	234/55	430
				16	DHOTEL Stephane	Neuilly saint front	315/24	325/9	640
				22	BRUNET Herve	Jussy	312/29	321/15	633
23	DHOTEL Didier	Neuilly saint front	316/21	316/22	632				
25	OLIVIER Alexandre	Wervicq sud	319/17	309/32	628				
40	PASQUOTTO Philippe	Blerancourt	304/42	300/46	604				
42	MUTEL Jean-christophe	Eronnelle	301/46	302/42	603				
47	ROBERT Philippe	Neuilly saint front	291/66	309/34	600				
57	LEIGNEL Christophe	Margny les compiegne	287/75	295/50	582				
63	DOLATA Philippe	Wervicq sud	307/36	270/93	577				
95	BOUDIER Christophe	Jaux	265/106	284/69	549				
97	VASSEUR Henri	Eronnelle	283/81	263/104	546				
103	NORO Benoit	Corbie	277/94	259/109	536				
106	SONNEVILLE Marc	Amiens	267/105	260/108	527				
115	RICHAUX Bruno	Eronnelle	255/113	251/115	506				
H	S3	TAE DN 50m	72	4	DEMESSINE Alain	Fere en tardenois	313/6	320/6	633
				20	BARREUX Didier	Sains en amienois	306/14	292/28	598
				28	GOSSET Jacky	Sains en amienois	285/34	287/31	572
				43	CANIVET Andre	Wattrelos	271/42	267/44	538
				49	DENIL Guy	Fere en tardenois	267/47	252/53	519
				56	DETRY Rene	Fere en tardenois	245/57	245/57	490
D	Jun.	TAE DI	72	1	CADRONET Candice	Chauny	324/1	314/1	638
H	S1	TAE DI	72	8	LECAUCHOIS Morgan	Wingles	343/3	330/16	673
				12	MERIAUX Maxime	Gouvieux	335/11	336/9	671
				15	DUVAL Baptiste	Essomes sur marne	335/10	329/17	664
				16	LALINEC Thibaut	Rouvres en multien	333/14	329/18	662
				6	CAENEVEY Peggy	Grande synthé	311/10	326/2	637
			9	DUHEZ Salima	Valenciennes	314/9	320/7	634	
H	S2	TAE DI	72	3	MENARD Fabrice	Wingles	345/4	344/5	689
				4	LIENARD Sebastien	Villeneuve d'ascq	348/2	340/8	688
				8	DUHEZ Philippe	Villeneuve d'ascq	341/9	343/6	684
				9	DURAND Damien	Gouvieux	339/12	343/7	682
37	FROMENT Frederic	Gouvieux	299/39	310/36	609				
H	S3	TAD DI	72	2	DESCAMPS Alain	Villeneuve d'ascq	334/3	335/3	669
H	S1	TAE DN 50m	72	5	MERIAUX Maxime	Gouvieux	343/6	349/5	692
H	S2	TAE DN 50m	72	2	LIENARD Sebastien	Villeneuve d'ascq	357/1	353/4	710
				9	DURAND Damien	Gouvieux	343/12	350/7	693
				18	DODIGNY Brice	Villeneuve st germain	332/22	340/15	672
				29	FROMENT Frederic	Gouvieux	322/29	321/30	643
				33	CARPENTIER Franck	Loos	300/38	326/28	626
34	HORNAIN Samuel	Loos	327/24	298/38	625				
H	S3	TAE DN 50m	72	11	MIDOCQ Chantal-jean	Fere en tardenois	333/11	335/12	668
				19	PANNIER Thierry	Loos	284/20	304/19	588

Challenge @FFTAVOSARCS2 - 18m

Categ	Distance	Nb fl	Clas.	Total					
D	Pous.	18m	60	2	LOTTIN Adele	Eronnelle	213/2	217/2	430
H	Benj.	18m	60	7	NORO Anthonin	Corbie	139/7	104/7	243
H	Min.	18m	60	1	NORO Raphael	Corbie	268/1	275/2	543
				2	LOTTIN Alexis	Eronnelle	260/2	280/1	540
				4	CHASSANG Simon	Sains en amienois	249/4	235/7	484
				6	CHARLET Antoine	Eronnelle	223/7	247/4	470
				7	DEZEROS Antoine	Jonquieres	232/6	236/6	468
				5	DARRAS Bertille	Amiens	223/3	196/6	419
				11	GARREYN Noah	Wervicq sud	201/10	199/11	400
D	Cad.	18m	60	5	DUFUR Benjamin	Wervicq sud	158/14	95/16	253
H	Cad.	18m	60	3	SAGUEZ Paul	Eronnelle	263/3	269/3	532
			16	CUVILLIER Anais	Amiens	248/2	240/2	488	
D	S1	18m	60	2	WEISS Sandrine	Gouvieux	271/4	279/1	550
			7	BEAUVAIS Anne-claire	Jonquieres	268/6	267/7	535	
			14	SCARCERIAUX Florine	Villeneuve d'ascq	245/16	250/15	495	
			20	DESMOUDT Margaux	Villeneuve d'ascq	252/14	226/23	478	
			24	CARTON Lucille	Eronnelle	220/23	222/25	442	
			26	FREDJ Lisa	Amiens	204/27	220/26	424	
			31	THERET Solange	Amiens	165/32	155/31	320	
H	S1	18m	60	6	TETU Sebastien	Amiens	281/1	265/8	546
D	S2	18m	60	3	LEFEBVRE Emeline	Sains en amienois	265/4	259/3	524
				28	DELATTRE Sandrine	Eronnelle	190/30	195/25	385
				36	LEIGNEL Blandine	Margny les compiegne	160/34	119/36	279
				37	SUEUR Myriam	Amiens	65/37	22/37	87
				5	BRUNET Herve	Jussy	271/8	277/5	548
				17	NORO Benoit	Corbie	256/21	263/13	519
			22	SANQUER Lionel	Lille cie	255/25	255/23	510	
			32	SONNEVILLE Marc	Amiens	255/23	237/35	492	
			34	MUTEL Jean-christophe	Eronnelle	246/39	241/34	487	
			38	VASSEUR Henri	Eronnelle	251/32	230/44	481	
			40	CLAISSE Sylvain	Villeneuve d'ascq	227/50	244/32	471	
			46	RICHAUX Bruno	Eronnelle	228/48	229/47	457	
			47	LEIGNEL Christophe	Margny les compiegne	224/54	231/41	455	
			59	SUPIOT Denis	Jonquieres	198/69	227/48	425	
			69	MARTEL Jerome	Villeneuve d'ascq	204/67	195/74	399	
			72	DARRAS Denis	Amiens	184/76	206/63	390	
H	S3	18m	60	5	DEMESSINE Alain	Fere en tardenois	266/3	261/8	527
				10	CANIVET Andre	Wattrelos	260/9	254/12	514
				21	BACHELET Michel	Jonquieres	239/21	234/23	473
				34	DETRY Rene	Fere en tardenois	233/28	214/36	447
				37	DENIL Guy	Fere en tardenois	221/36	208/38	429
				38	DEVOS Christian	Fere en tardenois	204/40	217/35	421
				12	BOYER Henry	Sains en amienois	254/11	230/12	484
				2	MIDOCQ Chantal-j.	Fere en tardenois	278/1	273/3	551
D	Cad.	18m	60	1	DELATTRE Lylou	Eronnelle	216/1	209/1	425
H	Cad.	18m	60	1	BECQUET Gaetan	Eronnelle	219/1	223/1	442
			2	CREPIN-DUQUENE R.	Eronnelle	165/2	183/2	348	
D	Scratch	18m	60	15	JOSSE Severine	Eronnelle	161/16	182/15	343
H	Scratch	18m	60	35	SANQUER Lionel	Lille cie	196/36	202/37	398
			40	BOYER Henry	Sains en amienois	190/39	195/40	385	

Challenge @FFTAVOSARCS2 - Tir en Campagne

Categ	Distance	Nb fl	Clas.	Total				
D	Min.	72	1	BECART Flavie	Aire sur la lys	156/1	143/1	299
H	Min	72	3	DHOTEL Didier	Neuilly saint front	154/3	172/1	326
H	S2	72	2	LIENARD Sébastien	Villeneuve d'ascq	192/2	190/3	382

Challenge @FFTAVOSARCS2 Parcours Nature / 3D

Categ	Distance	Nb fl	Clas.	Total					
D	Scratch	Nature	42	1	CAENEVEY Peggy	Grande synthé	207/1	192/1	399
				5	MAHJOUB Sirine	Amiens	150/5	132/5	282
H	Scratch	Nature	42	1	LIENARD Sebastien	Villeneuve d'ascq	225/1	202/1	427
				3	THOMAS Clement	Amiens	218/3	196/4	414

Bleu	Arcs classiques
Vert	Arcs à poulies
Orange	Arcs nus
violet	Tir libre



C.R.T.A.H.D.F.

**Réunion du Comité Directeur,
le 17 avril 2021
Officiel CRTA n°23**

Le compte rendu officiel de la réunion est disponible sur le site internet du comité régional . Rubrique **Comptes rendus** Onglet **Comité Régional**

Présents :

ALLARD André - BAUGNON Jean-Paul - BESACE Marcelle - BOILEAU Francis - BOUCLET Philippe - BOUTRELLE Sylviane - CARTON Patricia - CESZYNSKI Michel - DELEEST Pierre - DEVINCKE Taylor - DUQUESNE Isabelle - FAGART Régis - FLEURY Pascal - FOULON Paul - HUBERT Claudine - IKET Thomas - LAVERNHE Jean-Claude - LENGLET Valérie - MERCIER Maryline - ROUX Hervé.

Excusés :

DEMARQUE Odile - FOULON Elise - NEVERS Sophie - SEROUYA Robert - VERA Bernard

Invité excusé:

COTRY Ludovic

1 - Accueil - Préambule

Ouverture de la visioconférence (utilitaire Zoom) à 9h15 : Accueil par Philippe BOUCLET ; ouverture de la réunion : 9h30.

Le Président fait le point sur l'état de santé de plusieurs membres du comité ayant eu d'importants soucis ces derniers temps. Convalescents mais encore sous surveillance, ils vont bien ; certains sont présents à cette réunion aujourd'hui.

Il évoque l'état d'activité de nos clubs en ces temps de pandémie, tous les clubs ne peuvent pratiquer à ce jour, seules les activités d'entraînement extérieures étant possibles.

Retour rapide sur l'AG de la FFTA : le président indisponible en raison de ses soucis de santé avait délégué Francis BOILEAU pour lui faire un compte-rendu circonstancié.

Le CRTAHDF était donc représenté par 4 délégués pour le vote des motions prévues à l'ordre du jour, validées à une très large majorité ; une partie importante des débats était consacrée au plan de relance fédéral.

Autre assemblée générale : celle du CROS HDF. Celle-ci a élu son nouveau président en la personne de François COQUILLAT (élu de l'escrime), qui était vice-président sous le mandat de Claude FAUQUET qui ne se représentait pas. Ce dernier sera le vice-président représentant le mouvement sportif à la Conférence Régionale du Sport avec pour suppléant Jean-Claude LAVERNHE

2 - Validation CRTA n°21

Le PV du CRTA n°21 du 13 février 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3 - Trésorerie

Le CRTA est toujours en attente du récépissé de déclaration en préfecture des modifications au sein du CRTA. Cette déclaration consécutive aux réunions de novembre/décembre 2020 (AG et CD de formation du bureau) a été postée le 6 janvier 2021. Une relance a déjà été faite. Une autre suivra prochainement ainsi qu'une consultation du site préfectoral en vue d'obtenir ce document. Celui-ci est en effet indispensable pour l'actualisation du numéro de SIRET à la suite du changement de siège social et donc pour les dossiers de demandes de subventions.

- Etat des finances

En cette période de pandémie, les dépenses courantes liées notamment aux salaires sont les seuls mouvements enregistrés.

4 - Le Pôle Espoir

Bilan positif : 4 pensionnaires seront admis en Pôle France (sur un total de 6 au niveau national) à la prochaine rentrée.

Le fonctionnement du Pôle sera affecté lors de la prochaine année scolaire par les travaux programmés au Centre de Compiègne de juin 2021 à mai 2022 ; la programmation de ces travaux a été aidée par le statut de Centre de Préparation des Jeux 2024 dont bénéficie le Centre de Tir à l'Arc. Les installations seront donc fermées durant cette période et des dispositions transitoires devront être mises en place pour le Pôle.

Un repli éventuel est envisagé sur le site du boulodrome

à quelques centaines de mètres du Centre.

Camille, bras droit de Ludovic, souhaite prendre du temps, être plus disponible pour s'occuper de ses enfants. Elle cesse donc son activité sur le Pôle. Ludovic fera la jonction jusque fin juin.

Pour la succession de Camille, avec qui on s'oriente vers une rupture conventionnelle, des contacts sont en cours avec Valentin, ancien du Pôle, titulaire d'une licence Staps-entraînement. Il est pressenti pour reprendre l'activité de Camille dans notre structure. Des dossiers d'aides possibles sont en cours d'étude (RSE, etc...).

Un travail de communication sur le pôle s'avère nécessaire pour favoriser les recrutements ; en effet force est de constater que son mode de fonctionnement est peu connu des archers dans les clubs. Le président souligne le souhait du comité de prioriser les archers de notre région tout en restant ouvert à toutes les sollicitations extérieures.

5 - Fuite des talents...

Une amorce de débat est engagée sur le problème de la « débauche » d'archers de nos clubs. Même si ces mouvements peuvent s'inscrire dans une certaine légitimité sportive, il sera nécessaire d'élaborer des règles pour les encadrer, en nous posant en force de proposition. Il faut notamment mieux valoriser la notion de « Club formateur »

6 - Commission sportive

Projet Jeunes

Un consensus au sein du comité directeur salue le très gros travail d'analyse et de recensement réalisé par André ALLARD, qui met en évidence la nécessité de mettre en place un nouveau projet pour compenser la perte des effectifs chez les jeunes durant ces dernières années. Certains comités départementaux ont déjà travaillé sur le sujet. La Somme et l'Oise étudient des solutions. Il en ressort qu'il semble important de travailler sur un règlement commun des compétitions jeunes ou débutants.

Un incontournable : définir la notion de « débutant » et la dissocier de celle de « jeune archer ».

Ce sujet étant vaste, le constat est fait que le travail en visioconférence reste difficile pour échanger efficacement ; aussi dès que la situation nous le permettra la commission travaillera les sujets en présentiel afin de favoriser les échanges pour être prêts dès la rentrée de septembre.

DRE / DR Promo 2021

Aucune inscription d'équipe n'a été reçue à ce jour (le délai étant fixé au 25 avril).

- Les communications gouvernementales relatives à la crise sanitaire laissent à penser que le calendrier extérieur, tout au moins pour le début de saison (les compétitions de sport amateur demeurant interdites au mieux jusqu'à mi-mai), ne pourra être respecté, dont les divisions nationales à Compiègne (D1) et Chauny (D2) qui sont d'ores et déjà annulées.

- La gestion des calendriers est un travail lourd et fastidieux qui ne permet que très peu de changements et d'adaptations. Aussi le président de la commission sportive propose une réflexion sur le sujet et la suggestion à remonter au président de la commission sportive nationale de repositionner certains championnats de France en septembre.

- Pour l'heure, il n'est pas envisagé de supprimer la DRE mais d'étudier des reports éventuels en fonction des autorisations à venir ; les organisateurs seront contactés afin de confirmer s'ils sont toujours en mesure de proposer l'organisation de ces étapes à de nouvelles dates.

Dans la mesure où il n'y a pas de finale nationale des DR, les reports de manches pourront se faire durant le mois d'août voire septembre.

- Il est également envisagé de baisser le prix d'inscription de 150 € à 100 €, et de monter un dossier d'aide ANS afin de compenser cette baisse de recettes.

- Pour le cas où un organisateur de DR Promo serait dans l'impossibilité d'organiser une étape, le club de Ville-neuve d'Ascq propose ses installations pour palier à cette difficulté éventuelle.

Le Calendrier saison hivernale 2021/2022

Les inscriptions sur l'extranet sont ouvertes aux clubs jusqu'au 17 mai. Les périodes d'inscription et validation seront rappelées dans la prochaine *Lettre aux Archers*. Le comité fixe les championnats régionaux en salle 2022

aux 12 et 13 février pour les jeunes et S3 et aux 19 et 20 février pour les S1 et S2. Il propose de donner priorité aux organisateurs prévus en 2021 à savoir Amiens/Sains pour le 1^{er} week-end et Noyon pour le second. Il est envisagé de demander aux départements de positionner leurs championnats conjointement les 29 et 30 janvier.

7 - Commission Arbitres

Suite à la dernière séance de mise à niveau, seuls 3 arbitres sur 99 n'ont pas été validés arbitres actifs.

La session d'examen prévue le 24 avril est reportée au moins jusque fin mai voire fin juin. Une dizaine de candidats sont sur les rangs.

Des félicitations sont adressées à Sylviane BOUTRELLE pour le travail de mise à jour de la base arbitres (effectifs, contrôle de l'activité, options de chacun...) qu'elle a mené à bien.

Le groupe de formateurs autour de Denis PAQUET est en ordre de marche et le planning est prêt.

Une réunion des formateurs pour finaliser la répartition des tâches se tiendra prochainement. A noter que Denis CABANETOS reprendra ses activités de formateur sur les départements 59 et 62.

Quelques prestations de serments sont en attente, elles seront organisées sur des compétitions dès la reprise de celles-ci.

8 - Commission Formation

Les formations d'entraîneur fédéral sont prévues pour cette saison sur 4 périodes ; les deux premières (mars/avril) ont dû être annulées et reportées. Les 4 auront lieu en septembre/octobre.

Pour ce qui concerne les autres formations (assistant entraîneur, formations continues, modules poussins / poulies) les dates sont à définir.

9 - Commission Labels

Les dossiers devraient débuter en septembre. Nous sommes dans l'attente d'une éventuelle réunion pour mise à jour et informations.

10 - Agence Nationale du Sport (ANS)

L'ensemble des dossiers 2020, menés à bien par Gérard REBEVROTTE et Valérie LENGLET, ont été acceptés.

Pour la campagne 2021, le président appelle à réfléchir et proposer des thèmes ou des actions.

Quelques pistes :

- l'aide à la reprise des licences (ristourne)
- le Pôle Espoir
- Les jeunes, rencontre jeunes.
- l'emploi (monter le dossier de Valentin)

Présentation du Webinaire : déclinaison du Projet Sportif Fédéral (PSF) dans le cadre de l'ANS au niveau des structures déconcentrées.

11 - Sujets et questions diverses

Réunion des trésoriers : Le président et les trois trésoriers se réuniront le 22 avril afin de finaliser les mises à jour concernant les accès aux comptes, etc...

- Quid du Challenge National Nature ? organisé en Hauts-de-France ? à quelle date ? **voir Odile.**

- Badges fédéraux (target, arrow head...) : le président a réceptionné auprès de Gérard les badges habituellement remis à l'AG. S'ils sont peu nombreux dans un même club, ceux-ci seront envoyés par voie postale au président du club, charge à lui d'en faire ensuite la distribution. Si trop nombreux, ils seront remis lors de l'AG de septembre.

- Les diplômes et médailles FFTA seront remis lors de l'AG de septembre. Pour rappel, cette AG de septembre a pour principal objet l'actualisation de nos statuts. A cette occasion notre memento qui fait office de règlement intérieur pourra, après mise à jour, être remis aux présidents de clubs.

- Dates des formations : y a-t-il une date limite pour communiquer les dates des formations en vue du dépôt des dossiers ANS ? OUI, le 10 mai.

- Y a-t-il incompatibilité entre les dossiers ANS présentés par les clubs / CD / CR sur un même thème ? Non, dans la mesure où il y a cohérence des projets, il y a complémentarité et non double emploi.

12 - Calendrier des réunions

Samedi 8 mai 2021 en distanciel ou présentiel (selon Bureau directeur CRTAHDF.

Clôture de la réunion à 12 h.

Rédacteurs : R.Fagart - P.Deleest

Recrutement au pôle espoir Un échange d'idées enrichissant

La diffusion du compte rendu du comité directeur du 17 avril 2021 a donné lieu à un échange d'idées tout à fait intéressant, qui enrichit largement le débat et mérite d'être diffusé :

Le passage concerné :

Fuite des talents...

Une amorce de débat est engagée sur le problème de la « débauche » d'archers de nos clubs. Même si ces mouvements peuvent s'inscrire dans une certaine légitimité sportive, il sera nécessaire d'élaborer des règles pour les encadrer, en nous posant en force de proposition. Il faut notamment mieux valoriser la notion de « Club formateur »

Ludovic (COTRY), notre CTR a répondu :

Bonjour à tous.

Je tenais à m'excuser personnellement de n'avoir pu participer à vos travaux de samedi, Il ne m'a pas été possible de supprimer mes engagements.

Juste un petit retour sur vos échanges sur le pôle espoirs.

Vous parlez des fuites de talents. Même si il est vrai que nous avons perdu Thomas Chirault. Il reste l'un des seuls cas.

Ça n'a en aucun cas un rapport avec le pôle espoirs puisque Thomas est parti une fois arrivé en pole France ou les clubs de D1 vont bon train pour recruter.

Ce qui est dommageable c'est que les athlètes n'aient pas la fibre régionale et qu'ils ne fassent pas le choix de clubs locaux.

C'est le jeu du Haut niveau, c'est aussi pour eux une occasion de compléter leur formation, ils font souvent le choix du copinage ou de la meilleure offre. Nous ne pouvons pas faire grand chose la dessus. A part se réjouir d'avoir oeuvré à leur progression.

(Mbappé a commencé le foot à Bondy et je ne pense pas qu'il en serait la si il y était resté)
La vraie question est plutôt comment faire pour qu'ils aient intérêt à rester dans notre région.

Vaste sujet.

Aujourd'hui seul le département de l'Aisne offre une subvention pour une intégration en pôle espoirs. (Sans même appartenir à une liste de haut niveau) 1500 euros.

Le second sujet est le nombre de jeunes qui sont issus de notre région dans le pôle.

Il n'est pas lié à une méconnaissance de ce qui se passe dans le pôle. Il y a une communication via le Facebook du pôle et nombreux jeunes côtoient les archers du pôle en compétition mais surtout au stade de pâques.

Le faible nombre de nos archers des hauts de France est lié à une seule chose, leur niveau technique et sportif.

Comme vous je rêve d'avoir un pôle 100% d'archers de notre région. Mais nous sommes liés à

des critères de labellisation qui ne nous autorisent pas à faire totalement ce que l'on veut.

Pour être labellisé il faut 50% de jeunes archers inscrits sur liste de Haut niveau. Même chose pour l'obtention des subvention de l'ANS.

Qui dit liste de haut niveau dit bons résultats l'année N-1 de l'intégration en pôle.

Pour moi il est important de travailler avec des groupes d'entraînement sur des catégories poussins et benjamines. Ces choix ont déjà été testés les deux années passées mais seule une jeune est venue sur le groupe d'entraînement.

Nous avons fait le choix de ne pas faire payer les stages pour que ce ne soit pas un frein à leur venue.

Je pense qu'il est important de sensibiliser les présidents de clubs sur l'intérêt pour eux comme pour les adhérents d'améliorer l'apprentissage.

Je suis bien entendu ouvert à toutes propositions d'aide à l'entraînement. L'équipe d'encadrement et moi-même avons la possibilité de nous déplacer si nécessaire.

Une venue sur le pôle les mercredi après midi est également possible.

Formation d'élus pour la création de projets sportifs... etc

J'espère avoir été limpide. Surtout je ne veux pas remettre en cause l'organisation de nos clubs mais juste faire en sorte de les aider à s'améliorer.

À très vite

Ludovic

André (ALLARD) a répondu :

Il n'est pas toujours facile de résumer en quelques mots ou titres le contenu d'une réflexion.

Le passage intitulé « fuite des talents » fait suite à une discussion qui suivait la demande de Philippe pour que les clubs fassent davantage d'efforts pour participer au recrutement du pôle de Compiègne.

C'est moi qui suis à l'origine de cette discussion en avançant que les clubs pouvaient freiner des deux pieds pour ce recrutement car il y avait une crainte, justifiée par de nombreux cas, que le jeune leur échappe complètement à plus ou moins brève échéance.

Je l'ai vécu dans mon club il y a quelques années.

On ne va pas refaire ici la discussion mais c'est une réalité qui mérite réflexion.

Réponse de Ludovic :

Il n'y a pas de soucis, je l'ai bien compris comme ça. Je partage le point de vue des présidents mais je partage aussi le point de vue des athlètes.

Si vous avez un fort potentiel dans votre club vous avez toutes les chances de le perdre.

Mais si on fait tout pour ne pas qu'il évolue en pôle il a toutes les chances de ne pas progresser davantage ou de ne plus pouvoir concilier études et entraînements intensifs. Ludo

Jean Claude (LAVERNHE) a apporté sa contribution au débat :

Cette problématique évoquée par André, n'est pas une problématique unique au tir à l'arc, mais qui interpelle toutes les disciplines sportives.

Depuis plus d'un demi siècle, le sport s'est construit d'une façon pyramidale.

Il faut des clubs formateurs, puis il faut également des structures qui permettent de faire évoluer les meilleurs

vers le haut niveau s'ils le souhaitent.

Le pôle espoir fait partie de ces structures, qui permet cette évolution aux athlètes qui le désirent, qui en auront les capacités et la volonté.

Et dans tous les sports c'est pareil.

Il ne faut pas considérer le pôle comme une structure qui inciterait les jeunes à quitter leurs clubs, ils n'ont pas besoin d'être au pôle pour cela.

Certains clubs sont capables de faire du recrutement pour renforcer leurs équipes ou pour créer une équipe compétitive (en particulier sur les pas de tir)

Vous savez que le sport est une compétence partagée, ce qui fait que les diverses collectivités territoriales sont largement intéressées par l'existence d'un pôle sportif sur leur territoire. Elles aiment bien mettre en valeur ces sites de l'excellence, tout en communiquant sur leur soutien.

Il faut certainement mieux communiquer sur le club formateur de tel ou tel athlète qui a intégré le pôle, et inciter l'athlète à ne pas l'oublier, cela fait partie du rôle éducatif du pôle.

Il y aura toujours des clubs formateurs et d'autres structures qui seront là pour favoriser la progression des sportifs.

C'est comme dans la vie, il faut toujours des écoles primaires qui auront comme élèves, les futurs polytechniciens ou centraliens qui géreront les grandes entreprises de demain.

C'était ma contribution philosophique !!

La lettre aux archers des Hauts de France

est éditée par le Comité Régional de Tir à l'arc Hauts-de-France.

Responsable publication : Philippe BOUCLET

Rédacteur de la lettre André ALLARD

Vous avez une information intéressante qui mérite d'être diffusée, n'hésitez pas à nous la faire parvenir.

Tel : 03 20 39 37 57

ou andre_allard@sfr.fr